



Micro Paiement Mobile & Enablers

Process et modes de fonctionnement
des solutions opérateurs

Sommaire

- » La grille tarifaire
- » Les process: de la contractualisation à la mise en ligne des service
- » Les coûts
- » Le fonctionnement de la relance SMS

La grille tarifaire

Acte	0,20									
	0,25	1,25	2,25	3,25	4,25					
	0,50	1,50	2,50	3,50	4,50	5,50	6,5	7,50		
	0,75	1,75	2,75	3,75	4,75					
	0,99	1,99	2,99	3,99	4,99	5,99	6,99	7,99		
	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00	7,00	8,00		

Abonnement hebdomadaire *	0,20									
	0,25	1,25	2,25	3,25						
	0,50	1,50	2,50	3,50						
	0,75	1,75	2,75	3,75						
	0,99	1,99	2,99	3,99						
	1,00	2,00	3,00	4,00						

Abonnement mensuel	0,20									
	0,25	1,25	2,25	3,25	4,25					
	0,50	1,50	2,50	3,50	4,50	5,50	6,5	7,50	8,50	9,50
	0,75	1,75	2,75	3,75	4,75					
	0,99	1,99	2,99	3,99	4,99	5,99	6,99	7,99	8,99	9,99
	1,00	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00	7,00	8,00	9,00	10,00

*Chez BT : seul l'abonnement mensuel est disponible. Chez SFR et OF, ces tarifs sont disponibles pour les abonnements hebdomadaires et mensuels.

Contractualisation et mise en route

Bouygues Télécom

- Le cocontractant contractualise avec l'OM.



- Il développe et installe un kit de paiement (un seul kit quelque soit le nombre de « sites »).



1 semaine

- Le cocontractant crée un « site » dans l'extranet qui lui permettra de déclarer jusqu'à 50 contenus*. Par défaut, l'ensemble des paliers tarifaires sont disponibles dans le site créé.



- Une url est associée à ce « site ».



4 jours

Orange

- Le cocontractant contractualise avec l'OM et crée une « boutique » (toute nouvelle boutique nécessite une nouvelle contractualisation).



- Il installe le kit de paiement fourni par OF et réalise des tests avec l'OM (un seul kit quelque soit le nombre de « boutiques »).



3 semaines

- Le cocontractant crée une « boutique » dans l'extranet qui lui permettra de déclarer un ou plusieurs contenus*. Par défaut, l'ensemble des paliers tarifaires sont disponibles dans la boutique créée.



- Un libellé de « boutique » et un logo sont associés à cette boutique.



1 semaine

SFR

- Le cocontractant contractualise avec l'OM.



- Il développe et installe un kit de paiement. Un audit est réalisé.



- Il déclare jusqu'à 30 paliers tarifaires et récupère les identifiants de billing. Chaque identifiant, correspondant à un niveau et format tarifaire donné, sera utilisé pour facturer tout contenu* monétisé à ce même niveau et format tarifaire.



6 semaines

* Contenu : Désigne le contenu ou le service numérique livrable en ligne par un moyen de communication électronique, et faisant l'objet d'une facturation de l'Utilisateur sur la facture de son Opérateur mobile.

La notion de « site » chez Bouygues Télécom est identique à celle de « boutique » chez Orange.

Mise en ligne des services

Bouygues Télécom

- Le cocontractant déclare un nouveau contenu (« Service ») dans le site.
- Il renseigne les champs « Nom de service », « Format tarifaire » et « Palier tarifaire » et obtient l'identifiant de billing correspondant.



4 jours

Orange

- Le cocontractant déclare un nouveau contenu (« Produit ») dans la boutique.
- Il renseigne les champs « Description », « Option tarifaire » et « Montant » et obtient l'identifiant de billing correspondant.



Immédiat

SFR

- Aucune action vis-à-vis de SFR.
- Le cocontractant affecte de manière autonome un identifiant de billing au contenu à monétiser et détermine un nom de « service ». Il enverra en temps réel cette information en paramètre de la requête de facturation.



Temps réel

Mutualisations possibles 1/2

Bouygues Télécom

- Sur un même « site », peuvent être déclarés des contenus d'Éditeurs différents (mais de même catégorie de contenus).
Le « nom du service » contiendra alors le nom de l'Éditeur et si possible un descriptif court du service.

Mutualisation d'un site à plusieurs services

Site 1

Service	Tarif
Coca Sonnerie	3€ à l'acte
Disney Image	3€ à l'acte
Le Monde Actus	4€ abo
...	

Orange

- Sur un même « boutique », peuvent être déclarés des contenus d'Éditeurs différents. Le libellé du « produit » contiendra alors le nom de l'Éditeur et si possible un descriptif court du service.
- Orange recommande toutefois l'ouverture d'une boutique par site dans le cas de l'abonnement pour une meilleure information des utilisateurs.

Mutualisation d'une boutique à plusieurs produits*

Boutique 1

Produit	Tarif
Coca Sonnerie	3€ à l'acte
Disney Image	3€ à l'acte
Le Monde Actus	4€ abo
...	

SFR

Le nom de l'Éditeur et si possible un descriptif court du service seront transmis en paramètres de chaque requête du cocontractant à la brique de billing opérateur.

Service	Tarif
Coca Sonnerie	3€ à l'acte
Disney Image	3€ à l'acte
Le Monde Actus	4€ abo

Mutualisations possibles 2/2

Bouygues Télécom

- Un identifiant de billing pourra être utilisé pour facturer différents contenus de mêmes niveaux tarifaires et à l'ACTE et ce quelque soit l'Éditeur. Le « nom du service » indiqué sera donc générique à l'ensemble des contenus (ex: m-paiement)

Mutualisation d'un identifiant de billing à plusieurs services

Site 1

Service	Tarif	
Coca Sonnerie	3€ à l'acte	Id1
Disney Image	3€ à l'acte	Id2
Le Monde Actus	4€ abo	Id3
Echos Actus	4€ abo	Id4

OU

Site 1

Service	Tarif	
M-paiement	3€ à l'acte	Id1
Le Monde Actus	3€ abo	Id3
Echos Actus	4€ abo	Id4

Orange

- La mutualisation des identifiants de billing n'est pas autorisée.

Boutique 1

Produit	Tarif	
Coca Sonnerie	3€ à l'acte	Id1
Disney Image	3€ à l'acte	Id2
Le Monde Actus	4€ abo	Id3
Echos Actus	4€ abo	Id4

SFR

- Un même identifiant de billing sera utilisé pour facturer tout contenu de même niveau et format tarifaire.

Mutualisation d'un identifiant de billing à plusieurs services

Service	Tarif	
Coca Sonnerie	3€ à l'acte	Id1
Disney Image	3€ à l'acte	Id1
Le Monde Actus	4€ abo	Id2
Echos Actus	4€ abo	Id2

Les coûts

Bouygues Télécom

- 150€ pour la création d'un « site »
- 50€ pour la mise en ligne d'un nouveau contenu

Orange

- 750€ pour le kit d'installation
- 140€/mois /boutique quelque soit le nombre de contenus déclarés.

SFR

- 1500€ pour l'audit technique initial
- 100€ pour la création d'un nouvel identifiant de billing (correspondant à un niveau et format tarifaire donné et utilisable pour tout contenu monétisé à ce même niveau et format tarifaire) Gratuit jusqu'à mars 2010.

Exemple : pour un cocontractant souhaitant facturer: un achat MUSIQUE à 3€ de l'éditeur A, un achat VIDEO à 3€ de l'éditeur B, un abonnement SONNERIE à 4€/mois de l'éditeur C & un abonnement ACTU à 4€/mois de l'éditeur D.

- 4x150€ s'il souhaite créer un « site » par éditeur

+

4x50€ pour la mise en ligne des 4 contenus

OU

- 150€ pour la création d'un « site » mutualisé

+

3x50€ si le cocontractant décide d'utiliser le même identifiant pour les contenus facturer à l'acte et de même niveau tarifaire. (Aucune mutualisation n'est possible pour de l'abonnement)

- 750€ pour le kit d'installation

+

4x140 s'il souhaite créer une «boutique » par éditeur

OU

- 750€ pour le kit d'installation

+




3x 140€/mois pour la création d'une boutique ACTE mutualisée et de 2 boutiques ABO.

- 1500€ pour l'audit technique initial

+

2x100€ pour la création des 2 identifiants de billing correspondant au 2 couple niveau+format tarifaire mutualisés

La relance par SMS

	Bouygues Télécom	Orange	SFR
	Schéma contractuel		
	Via le contrat SMS wholesale	Via le contrat SMS+ Light Gallery	Via le contrat SMS+
	Durée de la session de relance		
	Pendant 60 jours après achat ou fin d'abonnement	<ul style="list-style-type: none">• 30j après un achat à l'acte• Pendant l'abonnement et jusqu'à 30j après la résiliation de l'abonnement	Pendant 60 jours après achat Jusqu' à 60 jours après la fin d'abonnement
	Nombre d'envois de SMS autorisés		
	3 messages / mois / client	Pas de limitation	Pas de limitation